

06(46.74) 40

N° 2.

15 Février 1907.



REVUE CATALANE



ORGANE DE
LA SOCIÉTÉ
D'ÉTUDES N
CATALANES



Prix : UN Franc.

SOMMAIRE



	Pages
AVERTISSEMENT	33
COMPTE RENDU DES SÉANCES	33
LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ	36
LE LANGAGE DES BÊTES EN CATA- LOGNE JEAN AMADE	37
SUR L'ORTHOGRAPHE DES NOMS PROPRES DE LIEUX. VERGÈS DE RICAUDY	43
LAS CUATRE ROSAS. EL REFILAYRE DE CARENÇA	45
LE CATALAN A L'ÉCOLE. . LOUIS PASTRE	46
LE CATALAN EST-IL UNE LAN- GUE? LE CATALAN EST-IL UN PATOIS? VERGÈS DE RICAUDY	54
DONA D'AYGUA J. PONS	56
HISTOIRE LOCALE (<i>Notes Historiques sur la Commune et la Paroisse de Tresserre</i>) . JH. GIBRAT	57
LIVRES ET REVUES	61



Toutes les communications doivent être adressées
 — au Secrétariat de la Rédaction —
 1, Rue Traverse des Amandiers, Perpignan

Les Manuscrits non insérés
ne sont pas rendus.

Les Articles parus dans la Revue
n'engagent que leurs auteurs.

REVUE CATALANE



AVERTISSEMENT

Le Comité de rédaction, désireux d'adopter, dans la Revue, une orthographe catalane uniforme, a décidé de rendre obligatoire l'orthographe du Congrès de Barcelone, dès qu'elle sera connue, et de publier un dictionnaire catalan roussillonnais en se conformant aux règles adoptées par ce Congrès. Mais, en attendant, les avis étant partagés en ce qui concerne, par exemple, les pluriels en *as* ou en *es*, le Comité laisse les auteurs absolument libres d'adopter l'une ou l'autre de ces formes.

Les membres de la Société qui ont envoyé des articles à la *Revue catalane* sont priés de vouloir bien nous faire crédit pour quelques numéros, l'abondance des matières et la disposition à donner ne nous permettant pas d'insérer au fur et à mesure des envois.

Mais que ces retards inévitables ne découragent pas ceux qui travaillent, car la *Revue catalane* accueillera toujours avec plaisir les travaux qui présenteront un certain intérêt pour les lecteurs.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

Réunion du Bureau du 10 janvier 1907

Présidence de M. E. VERGÈS DE RICAUDY, président

Rédaction de la Revue. — Pour avoir le droit de présenter un travail quelconque au Comité de rédaction de la Revue, il faut se faire inscrire comme membre de la Société d'Etudes Catalanes.

Toutefois le Bureau se réserve le droit, quand il le jugera utile, d'insérer dans la Revue tel ou tel article qui lui aurait été envoyé par des auteurs étrangers à la Société.

Réunion du Bureau du 25 janvier 1907

Présidence de M. E. VERGÈS DE RICAUDY, président

Les noms de lieux. — M. Vergès de Ricaudy présente au Bureau un travail très intéressant sur les noms de lieux en Roussillon (1). Après lecture de cette communication dont l'insertion est approuvée, le Bureau décide d'établir une liste complète des communes dont le nom a été altéré.

Pour cela il fait appel au concours de tous les membres de la Société d'Etudes Catalanes.

Dès que leurs listes seront parvenues au secrétariat, le Bureau se livrera à un travail d'ensemble, qui sera publié dans la *Revue Catalane*, et une démarche sera faite, aussitôt, auprès des pouvoirs compétents.

Projet de concours de langue catalane. — M. Pastre donne lecture de son projet qui est définitivement adopté. Le Bureau décide de fixer la date du concours au 19 mai 1907. Le programme et les conditions seront publiés dans le numéro de mars. Des prix et des diplômes seront décernés aux lauréats.

Concours de Goigs dels ous. — Lecture est donnée par le secrétaire d'un projet de *concours de goigs dels ous* dont voici le résumé :

1° Le concours aurait lieu la veille de Pâques dans les rues de la ville, de 10 heures à minuit.

2° Pourraient y prendre part les sociétés chorales du département et les groupes de chanteurs et de musiciens qui en feraient la demande.

3° Les groupes concurrents devraient chanter le texte exact qui leur serait fourni par la Société d'Etudes Catalanes. La musique en devrait être absolument respectée et aucune variante ne pourrait y être apportée. Tout projet d'accompagnement original et inédit devrait d'abord être soumis à l'approbation du Bureau un mois à l'avance.

4° Les chanteurs devraient chanter cinq fois pendant leur promenade à travers les rues de la ville. Les cinq endroits seraient désignés par le Bureau, et à chacun de ces endroits se trouverait une commission du jury chargée d'apprécier. Les notes iraient de 0 à 10.

(1) Voir page 43.

Le total des cinq notes donnerait le classement définitif des concurrents.

5° Les groupes seraient classés en trois catégories :

1° catégorie. — Chœurs d'hommes (avec jutglars, guitares ou orchestre à cordes).

2° catégorie. — Chœurs mixtes (voix d'hommes, de femmes et d'enfants, genre Orfeo catalá de Barcelona).

3° catégorie. — Chœurs d'hommes (orphéons et groupes de chanteurs).

En demandant leur admission au concours, les groupes devraient indiquer la ou les catégories dans lesquelles ils désirent être classés.

6° Des prix et des diplômes seraient décernés aux lauréats.

Ce projet est adopté à l'unanimité. Cependant comme l'organisation d'un tel concours exige du temps et... de l'argent, le Bureau décide d'en retarder la date jusqu'à Pâques 1908. La Société prospérant de jour en jour, il sera possible, dans un an, de donner à cette fête tout l'éclat désirable en augmentant la valeur et le nombre des prix à attribuer aux concurrents.

Ceux qui comprennent toute la poésie qui se dégage de ces chants populaires, ceux qui savent en goûter « la ingenuitat inspirada y la enamorada senzillesa », comme le dit si bien Verdaguer, applaudiront certainement à l'initiative de la Société d'Études Catalanes. En ressuscitant ces délicieuses sérénades de nos pères elle ne poursuit qu'un but : faire aimer davantage la petite patrie qui, si nous n'y prenions garde, ne conserverait bientôt plus rien de ce qui fait sa physionomie propre et son originalité.

N.-B. — La Société d'Études Catalanes ne ménagera pas ses encouragements aux groupes qui, cette année même, chanteront les *goigs dels óus*.

Bibliothèque. — Le Bureau décide de demander aux membres de la Société d'Études Catalanes, par la voie de la Revue, quels sont les ouvrages catalans anciens et modernes qu'ils désireraient voir figurer dans notre Bibliothèque.

Nos confrères sont donc priés de donner leur avis par écrit au secrétaire.

Félicitations. — Au nom de la Société d'Études Catalanes, le Bureau adresse ses plus sincères félicitations au vice-président,

M. Gustave Violet, qui vient de recevoir les palmes académiques. Cette décoration honore à la fois l'éminent artiste et la Société dont il fait partie.



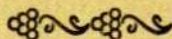
Réunion du Bureau du 1^{er} février 1907

Présidence de M. E. VERGÈS DE RICAUDY, président

Réimpression. — Le Bureau décide de demander, par la voie de la *Revue Catalane*, aux membres de la Société, quels sont les ouvrages catalans anciens et rares dont ils proposent la réimpression.

Documents inédits. — Le Bureau décide de publier dans la *Revue* les documents inédits, rédigés en catalan, qui lui seront adressés et qui présenteront un certain intérêt.

Félicitations. — Le Bureau décide d'adresser à M. Canal, professeur de danses catalanes et au groupe de petits danseurs catalans qu'il dirige, les félicitations et les encouragements de la Société.

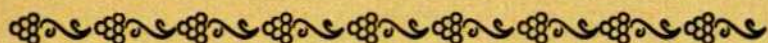


Membres de la Société

Admis du 31 décembre 1906 au 31 janvier 1907



113. DE MAURY Côme (abbé), curé de Canohès.
114. CASTANIER, instituteur, à Pézilla-de-la-Rivière.
115. ARAGON Amédée, rue Saint-Dominique, à Perpignan.
116. DARÉ Henri, négociant en vins, avenue de la Gare, à Perpignan.
117. PAGÈS Raymond, comptable, rue de la Loge, à Perpignan.
118. VILAREM, principal du Collège, Lodève (Hérault).
119. CALMETTE Joseph, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon, 34, rue Chabot-Charny, Dijon.
120. M^{me} SOUBIELLE Mathilde, directrice de l'Ecole La Fontaine, Perpignan.
121. VILAR Edouard, sénateur, 7, rue Faustin Hélie, Paris-Passy.
122. MARTY F., négociant, 17, avenue Colbert, Toulon.
123. PAMS Jules, sénateur, 35, rue Décamps, Paris-Passy.
124. SORS-GOUELL Jean, avocat, Céret.
125. XAMBO Albert, 49, rue de la Tour, Paris.
126. PARET (abbé), curé de Rigarda.



Le
Langage des Bêtes
en Catalogne



(Mimologismes populaires roussillonnais)



I

J'ai recueilli dans notre Roussillon pour M. Antonin Perbosc, le poète quercynois bien connu, l'auteur de ces admirables poèmes que sont *Remembransa*, *Lo Got occitan* et *L'Arada*, un certain nombre de « mimologismes » catalans. On trouvera plus bas l'explication de ce terme. Avec le poète lauraguais, déjà célèbre aussi, M. Prosper Estieu, auquel nous devons deux livres de sonnets d'une grande beauté, *Lou Terradou* et *Flors d'Occitania*, M. Antonin Perbosc travaille courageusement et sans jamais se lasser, à la restauration de la langue occitane.

En bon traditionniste et en folkloriste avisé, il cherche avec une curiosité toujours en éveil dans tous les pays d'Oc, c'est-à-dire en Provence, Languedoc, Catalogne, Limousin, Gascogne, etc., les manifestations les plus spontanées et les plus intéressantes de l'âme populaire. C'est ainsi qu'il a découvert ce filon extrêmement précieux qui promet tant d'heureuses surprises, et cela au moment même où notre Jacinto Verdaguer commençait de son côté à en soupçonner l'existence, comme on verra un peu plus loin.

Nous devons tous contribuer dans le Roussillon à enrichir cette collection de « mimologismes ». Il y a là une matière inépuisable. Nous prions donc nos lecteurs de vouloir bien être assez aimables pour nous adresser tout ce qu'ils pourraient trouver à leur tour dans ce sens. C'est auprès des bûcherons, des bergers, des travailleurs des champs, de tous ceux enfin qui vivent en contact perpétuel avec

la nature, et gardent, en se les transmettant de père en fils, les vrais trésors de la race catalane, qu'ils auront le plus de chance de faire une ample provision.

Jean AMADE.

II

La langue d'Oc est foisonnante d'expressions où le peuple a essayé d'imiter la voix, les cris ou le chant des animaux et les innombrables bruits de la nature. Les noms donnés aux êtres et aux objets familiers sont souvent des onomatopées. Mais le peuple est allé plus loin : il a essayé d'interpréter le langage des animaux et même celui que son imagination a prêté aux êtres inanimés. Tout ce qui l'entoure vit pour lui d'une vie mi-réelle et mi-factice où se reflète poétiquement l'humanité.

L'eau, le caillou roulé par le torrent, le vent, la roue, les fléaux frappant sur l'aire, la corde du puits, la pierre avec laquelle le faucheur aiguisse sa faux :

Pasim-pasim-pasim, asugo, asugaras,

Pasam-pasim-pasam, coupo-fi, coupo-ras, (1)

les cloches, — les cloches surtout, — tout cela a un langage.

Un homme va en maraude avec sa brouette ; il marche à pas furtifs, avec hésitation, et la roue de la brouette, qui tourne lentement, lui dit : « *Te veiran ! te veiran ! te veiran !* » (On te verra !...) Effectivement, il est surpris, et pendant qu'il s'enfuit, au grand galop, la roue, qui tourne maintenant très vite, lui crie de sa voix stridente et saccadée : « *Te l'ai pas dich ? te l'ai pas dich ?* » (Te l'ai-je pas dit ?...)

Les cloches, c'est toute la joie et toute la douleur humaines. Le folklore languedocien a cette interprétation étrangement belle de ce que disent des cloches de Toulouse : « *Causo-te, que te cal parti !* » (Chasse-toi : il te faut partir !) C'est par centaines, et peut-être par milliers, que l'on pourrait recueillir les mimologismes relatifs aux cloches, et ce recueil, qui ne peut manquer d'être fait un jour, nous révélera sûrement les inspirations les plus profondes et les plus pures de la littérature populaire. Il nous réservera aussi des surprises, car les cloches n'ont pas toujours, dans ces interprétations, la note grave qu'on pourrait croire. Depuis la gaudriole jusqu'à la

(1) J. Bessou, *D'Al Brès à la Toumbo*, p. 93. (Rodez, E. Carrère, 1892.)

satire, depuis la berceuse jusqu'à la lamentation, depuis l'épithalame jusqu'au *sirventesc* de guerre, le paysan, réaliste et idéaliste, leur a fait tout dire, à ces chanteuses de bronze et de rêve dont la voix l'accompagne à tous les pas de la vie.

Si, des êtres inanimés, nous passons au monde des bêtes, quel champ plus vaste d'observation et de réflexion, et, par suite, quelle diversité infinie dans l'interprétation ! De même qu'un grand nombre de contes populaires, les mimologismes relatifs aux bêtes pourraient être réunis sous ce titre : *La Comédie des Animaux*. De leur ensemble se dégage nettement le portrait, presque toujours très fidèle, ou, plus exactement, le caractère essentiel de chaque personnage ; parfois, ce n'est qu'un dessin au trait, une silhouette fantaisiste ou caricaturale ; parfois aussi, le mimologisme est un simple prétexte aux conseils de la sagesse, à la notation de phénomènes périodiques de la vie champêtre, ou encore à de plaisantes épi-grammes contre les vices de ces frères inférieurs chez lesquels, à tort ou à raison, l'homme croit reconnaître ses propres vices.

Les personnages, tout au moins les grands premiers rôles, portent des noms traditionnels. Ces noms, aussi illustres dans nos campestres qu'ailleurs ceux de Pierrot, d'Arlequin et de Colombine, sont presque toujours mimologiques : ce n'est là qu'une superfétation, les noms usuels des animaux étant très souvent eux-mêmes des onomatopées, mais qui s'en plaindrait ? Quelles pittoresques trouvailles ! C'est *Cuculba* l'Araignée, *Calarina* la Chardonnerette, *Fozica* ou *Gingolin* le Porc, *Calhor* le Crapaud, *Rozali* l'Hirondelle, *Margot* la Pie, *Jacot* le Geai, *Picart* ou *Lobet* le Chien, *Cura-l'Tou* le Lorient et *Catarina* la Loriote, *Boièreta* ou *Balarina* la Bergeronnette, *Arnaut* le Chat, *Mirôi* le Merle, *Nipaniwi* l'Ortolan, *Mila-Lengas* ou *Mizolina* la Mésange, *Gondolau* le Taon, *Godolic* le Rossignol, et enfin le plus charmant, le plus doux de tous, *Madoli*, *Madoli* la Rossignole...



J'ai publié dans *la Tradition* (années 1904 et 1905) environ 300 mimologismes populaires recueillis dans les pays de langue d'Oc. Il pourra être utile de donner ici, comme indication aux folkloristes qui voudront apporter leur contribution à ces recherches, la liste des animaux représentés dans cette collection. Ce

sont : l'alouette, l'âne, la bécasse, la bécassine, la belette, le bœuf, la caille, le canard, le chardonneret, le chat, la chauve-souris, le cheval, la chèvre, la chouette, la cigale, le cochon, le coq, la poule et le poussin, le corbeau, le coucou, le crapaud, le dindon, la fauvette, la fouine, le geai, la grenouille, le grillon, la grive, le hibou, l'hirondelle, la huppe, la linotte, le loriot, le merle, la mésange, le milan, le moineau, le mouton, la brebis et l'agneau, l'oie, l'ortolan, la palombe, le paon, la perdrix, la pie, le pigeon et la colombe, le pinson, la pintade, le pivolet, la rainette, le rat, le renard, le roitelet, le rossignol, la rousserole, la souris, la tourterelle et le verdier.

Ajoutons que les animaux qui paraissent avoir donné lieu au plus grand nombre de mimologismes sont, par ordre décroissant : le coq, la poule et le poussin, le loriot, le rossignol, la caille, l'ortolan, l'hirondelle, le geai, le merle, la mésange, l'alouette, le pinson, la perdrix, la tourterelle et la pie. Mais il est bien clair qu'il serait prématuré de conclure d'après le résultat de recherches forcément très incomplètes.

L'interprétation populaire des sons et des bruits a fourni des mimologismes qui sont aussi très nombreux. Les plus intéressants sont certainement ceux qu'ont inspirés les cloches de presque tous les clochers.



Au moment même où M. Jean Amade me communiquait son intéressante collection de mimologismes roussillonnais, je recevais de Barcelone le dernier livre de Verdaguer (1). C'est un petit volume où les éditeurs des œuvres posthumes du grand poète ont réuni toutes les œuvres folkloriques qu'ils ont trouvées dans ses nombreux manuscrits ; il contient : *Que diuen els Aucells?* — *Notes esparces* — *Tradicions* — *Aforistica*.

Dans *Que diuen els Aucells?* Verdaguer a encadré dans des notes d'un charme délicieux les mimologismes des oiseaux catalans. Ces jolies pages font inévitablement songer à celles qu'un autre grand poète voulut bien écrire, à mon incitation amicale : je veux parler du chapitre *So que disou las Bestios*, qui termine ce chef-d'œuvre : les *Countes de la Tata Mannou* (2) de l'abbé Justin Bessou.

(1) Jacinto Verdaguer, *Folk-Lore* (Barcelona, tip. « L'Avenç », Ronda de l'Universitat, 20). 1907.

(2) J. Bessou, *Countes de la Tata Mannou* (Rodez, E. Carrère, éditeur).

Ces deux prêtres, ces deux poètes se sont admirablement rencontrés pour traiter le même sujet avec la même simplicité, la même rusticité délicate et savoureuse, le même charme pénétrant, chacun d'eux avec sa personnalité bien distincte, l'un et l'autre en communion profonde avec l'âme de leur terroir.



En chantant sa Voulzie, Hégésippe Moreau disait :

*Enfant, j'ai bien souvent, à l'ombre des buissons,
Dans le langage humain traduit ses vagues sons.*

Mais quel poète a été assez près de la nature pour pouvoir égaler les terriens inconnus [qui ont créé ces interprétations mimologiques dont de si rares observateurs paraissent avoir soupçonné l'existence ? Recueillons donc pour la joie des poètes, qui en feront leur profit, ces thèmes rustiques qui sont peut-être, en leur simplicité, les plus exquis fleurs de la littérature populaire.

Antonin PERBOSC.

III

1. — L'ALOUETTE HUPPÉE

a) Le mâle :

— *Sega, sega sense vi.* — Fauche, fauche sans vin.

Est-ce une ironie à l'adresse des pauvres moissonneurs qui travaillent sous un soleil ardent ?

b) La femelle :

— *Matinerets !* Debout très tôt !

2. — LA CAILLE

— *Blat florit !*

« Blé fleuri, blé fleuri ! » dit-elle au printemps quand les blés sont en fleurs.

Blat florit !

— *Blat segat !*

« Blé coupé, blé coupé ! » dit-elle en été après la moisson.

Blat segat !

3. — LE CANARD

— *Naps, naps, naps !*

Des navets, des navets, des navets !

Allusion à la préparation du canard avec des navets.

4. — LE CHAT

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| — <i>Ont aneu ?</i> | — Où allez-vous ? |
| — <i>A Font-Romeu !</i> | — A Font-Romeu ! |
| — <i>Que me portareu ?</i> | — Que m'apporterez-vous ? |
| — <i>Un devantal !</i> | — Un tablier ! |
| — <i>De quina color ?</i> | — De quelle couleur ? |
| — <i>Blau !!!</i> | — Bleu ! |

Variante :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| — <i>Ont vau ?</i> | — Où allez-vous ? |
| — <i>A la fire !</i> | — A la foire ! |
| — <i>Que me portareu ?</i> | — Que m'apporterez-vous ? |
| — <i>Un devantal blau !</i> | — Un tablier bleu ! |
| — <i>Garamau !!!</i> | — Garamau !!! |

Pour donner à ce mimologisme toute sa valeur, il faut appuyer fortement sur les finales en *áu*, *éu*, *âl*, etc.

5. — LA CHÈVRE ET LE BOUC

- | | |
|-----------------------|--|
| — <i>Mai mès !</i> | « Jamais plus » dit la chèvre en faisant ses petits. |
| — <i>Podé, podé !</i> | « Peut-être, peut-être », dit le bouc, qui l'entend se plaindre. |

6. — LA CIGALE

Au moment de la moisson, la cigale et le coucou décidèrent de faire une meule de blé avec les gerbes liées dans les champs : l'un mettrait les gerbes en place, l'autre les lui ferait passer une à une. La cigale laissa le choix au coucou. Le coucou se décida pour la première de ces deux opérations. La cigale se mit au travail aussitôt. « *Té, té, té, té, té, té, té, té !* » — « Tiens, tiens, tiens, tiens, etc. ! » disait-elle incessamment au coucou, lui donnant chaque fois une nouvelle gerbe. Le coucou ne tarda pas à se fatiguer, et voulut prendre la place de la cigale. Mais celle-ci, installée sur la meule, et pour activer le travail du coucou, ne se lassait de lui crier : « *Tira, tira, tira, tira, tira, tira !* » — « Jette, jette, jette, jette, etc. » Le coucou, n'en pouvant plus, dut renoncer à la pénible besogne et s'enfuit dans les bois. Depuis lors dès que la moisson est faite, le coucou disparaît afin de n'avoir pas à peiner ainsi pour les autres.

(A suivre)



Sur l'Orthographe des Noms propres de Lieux



Quand on compare les cartes géographiques de tous les pays du monde avec celles tirées en France, on est étonné de voir la différence qui existe dans l'orthographe des noms des villes, villages, montagnes, rivières, etc., avec l'orthographe des mêmes lieux, des pays d'origine.

Les Français ont toujours eu la tendance de modifier, de franciser les noms des lieux qu'ils ont traversés ; ainsi ils ont fait de Koln, *Cologne* ; de Genova, *Gênes* ; de Aachen, *Aix-la-Chapelle* ; etc...

J'avais fait cette remarque il y a quelques années alors que, voyageant en Italie, ayant demandé à un employé des chemins de fer si Gênes était encore éloignée, je ne fus pas compris. Il fallut qu'un voyageur obligeant, me servant d'interprète, traduisit Gênes par Genova. Je fus alors frappé de l'inconvénient qui résultait d'avoir appris sur les bancs du collège, les noms des villes étrangères en français !

Mais s'il est un pays où les noms ont été modifiés à plaisir, c'est bien notre Roussillon.

Cela tient sans doute à ce que les cartes de notre province ont été dressées par des géographes originaires de France qui ont cru bien faire de traduire les noms de lieux en français, ou de leur donner une désinence française.

N'avons-nous pas tous vu la carte du Roussillon dressée par Samson d'Abbeville en 1660, peu après son

annexion à la France, porter comme titre: Carte du comté de Roussillon, du Conflent et du *Vall-Spir* (pour Vallespir) et la rivière l'Agly transformée sur cette même carte en *Egly*, et sur une autre carte en la *Gly*?

Je me souviens, même, en avoir vu une ancienne portant pour Vallespir: *Val de Spire*. L'auteur de celle-ci devait être un officier du génie ayant pris part à la guerre du Palatinat.

De nos jours encore, le calendrier des postes, qui est distribué par les facteurs au moment des étrennes, n'écrit-il pas au lieu de Bonpas, Bompas; de Vilellongue, Villelongue; de Cornella, Corneilla; de Formiguères, Fourmiguères; de Portus, le Perthus; de Salses, Salces; etc...?

Il y a quelques années, le Génie militaire fit placer, à l'entrée du chemin de la batterie du Saint-Cristau une borne portant l'inscription: « Chemin stratégique du pic de Saint-Christophe. »

Et enfin toutes nos cartes écrivent le nom de notre montanya regalada: Canigou au lieu de Canigo.

La prononciation catalane ne change pas ou presque pas pour Cornella, Salses, Canigo; même pour Bonpas et Formiguères; mais il y a loin entre *Sant-Cristau* et *Saint-Christophe*, *Vilellongue* et *Villelongue*, et *Portus* et *le Perthus*.

Cette dernière commune présente la particularité qu'elle est divisée en deux parties: une française, la plus importante, et l'autre espagnole; et, bien que cela ne fasse qu'une seule agglomération, les catalans d'Espagne l'appellent encore Portus, qu'ils prononcent *Portous* et nous le Perthus. On conviendra que cette différence de dénomination est de nature à provoquer l'incident qui s'est produit pour moi, à propos de Gènes. Il en est de même pour Vilellongue qui se prononce en catalan (1) *Bileyoungue*, alors que si on devait les prononcer à la catalane avec l'orthographe française cela ferait *Byeloungue*.

(1) Le V et le B sont deux lettres qui en catalan se prononcent de la même manière.

Eh bien ! à l'heure où notre Revue Catalane fait ses premiers pas ne serait-il pas bon de réagir contre une pareille tendance ? Et s'il ne nous est plus possible de remettre sur les cartes géographiques les noms avec la véritable orthographe — orthographe qui, dans la plupart des cas, a l'origine latine dont nous sommes fiers : *Vallis aspera*, *Formica*, *Portus*, *Salsulæ*, *Cornelia*, *Bono passu*, etc... — ne serait-il pas possible de rétablir, entre nous, dans nos relations particulières, l'orthographe primitive ?

Et pourquoi même n'obtiendrions-nous pas, d'abord, que les facteurs fassent imprimer leurs almanachs, (qui s'impriment tous les ans) avec l'orthographe rectifiée ? et ensuite que les pouvoirs publics fassent refaire les cachets de la poste sur cette même orthographe ?

Que les imprimeurs de guides, prospectus, almanachs, etc... en fassent autant, et peut-être arriverions-nous à obtenir, chez nous, ce que les Provençaux n'ont eu qu'à demander pour le village du Var : Saint-Nazaire, auquel on a rendu officiellement son nom ancien de Sanary.

C'est un vœu que j'exprime et qui, avec la bonne volonté de chacun, pourrait se réaliser.

E. VERGÈS DE RICAUDY.

LES QUATRE ROSES

Que hermosa n'era la nineta,
La qu'hé vista vora 'l camí,
Tinguent en sa blanca maneta
Tres roses d'un perfum diví.

Llur cálzer ja se capgirava
De tant ruhent qu'era lo sól,
Y pel camí les esfullava,
A voltes, lo vent en son vól !

La nina n'era casadora ;
Les olorava, no sentint
Los ays qu'eixos bocins d'aurora
Li gemegaven en 's morint !

Vora 'l camí, la fadrineta
Ab sos llavis encisadors
Reya, mentres en sa maneta
Se li morian les tres flors !

El Refilayre de Carença.



Le Catalan à l'École



SUITE

En effet, si l'administration universitaire ignore, ou plutôt *veut* ignorer, les idiomes régionaux, il n'en est pas de même en ce qui concerne les langues étrangères enseignées dans les établissements d'enseignement secondaire.

Elle a remarqué — et, avec elle, tout le monde — que nos « forts en thème » des lycées étaient incapables de *parler* convenablement la langue qu'ils avaient mis 7 ou 8 ans à apprendre sur les bancs de la classe. Il y avait là une lacune à combler, une réforme à faire ; car il ne s'agit pas de *traduire* Goethe ou Schiller au baccalauréat, avec l'aide d'un dictionnaire, pour être en mesure de *converser* avec un Allemand. Ce qu'il faut, ce qui est pratique, c'est d'apprendre *l'allemand usuel*, la conversation allemande et de n'avoir besoin pour cela ni du dictionnaire ni de la grammaire. Il faut, en un mot, apprendre à *penser* en allemand, ou, si l'on veut me permettre cette expression triviale, apprendre à se mettre « dans la peau d'un allemand ».

Après avoir constaté, d'une part, l'insuffisance notoire des élèves et, de l'autre, les vains efforts des professeurs de langues vivantes, l'administration s'est enfin émue — il était temps — et, dans une circulaire qui a fait grand bruit dans le monde universitaire, elle a imposé aux professeurs l'enseignement des langues vivantes par la méthode maternelle. Plus de grammaires ennuyeuses, parce qu'incomprises par des enfants qui ne possèdent même pas suffisamment la grammaire française ; plus de dictionnaires encombrants et inutiles au début des études, plus de traductions (1), mais enseignement direct de la langue *usuelle* par *l'usage*, par la conversation, par la chanson apprise par cœur, par la récitation de textes faciles et bien choisis. Le professeur d'allemand fait aujourd'hui sa classe

(1) Jamais on ne parvient à parler couramment une langue par traduction, à coups de lexique. (Carré, Inspecteur général de l'Instruction publique).

en allemand, suivant ainsi la méthode de la gouvernante allemande qui parvient à enseigner en moins d'un an l'allemand usuel à un jeune Français sans avoir besoin de connaître elle-même un seul mot de notre langue. Les professeurs d'espagnol, d'anglais, d'italien, d'arabe, etc., sont obligés de procéder de même, de par la circulaire ministérielle.

Quoi de plus naturel alors — et ici je réponds à notre confrère M. André Sourreil — que les instituteurs fassent leur classe en français pour apprendre le français aux occitans ignorant complètement notre langue nationale ?

La voie normale — n'en déplaît à M. Sourreil — n'est pas celle des thèmes et des versions, mais bien celle qui consiste à donner « de but en blanc » l'enseignement en la langue qu'il s'agit d'apprendre (1).



J'estime, avec l'administration, que la Pédagogie moderne ne doit plus admettre les méthodes surannées en grand honneur il y a quelque trente ans, lorsque notre génération usait encore des culottes sur les bancs du collège. Elle doit s'appliquer de plus en plus à suivre les indications précieuses qui lui sont fournies par la nature, tout comme la médecine abandonne certaines drogues indigestes pour revenir aux bonnes plantes de nos aïeux. Or la méthode naturelle pour l'enseignement des langues vivantes (je laisse les langues mortes de côté car cela m'entraînerait à de trop longs développements) (2) consiste, tout simplement, à suivre le procédé naturel de la gouvernante qui, elle-même, n'a trouvé rien de mieux que d'imiter la mère, institutrice naturelle de son enfant. Attaquer « de but en blanc » la langue, c'est-à-dire aller *directement* de l'idée au mot, telle est selon moi la marche à suivre, marche logique et sûre parce que naturelle.

(1) M. Carré, frappé de la faiblesse en français des petits Bretons eut l'idée d'envoyer en Bretagne des instituteurs parisiens qui, naturellement, ne connaissaient pas un mot de l'idiome régional. Les progrès en français furent décuplés dans les écoles dirigées par ces « étrangers ».

Le département du Nord comprend deux parties bien distinctes : l'une où l'on parle le français, l'autre où l'on parle le flamand. Dans cette dernière l'administration avait remarqué que l'enseignement du français était insuffisant. Pour remédier à cette insuffisance elle nomma dans la partie française des instituteurs flamands et dans la partie flamande des instituteurs français. Les résultats furent édifiants.

(2) Montaigne, dans ses *Essais*, raconte que son père voulut lui faire apprendre le latin par l'usage, comme l'avaient appris les fils des vieux Romains, et il ajoute : « Sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avois appris du latin tout aussi pur que mon maître d'école le savoit, car je ne le pouvois avoir meslé ny altéré. »

De ce qui précède il semblerait découler que l'administration, s'étant prononcée pour l'enseignement *direct* des langues vivantes, est hostile à l'introduction des idiomes régionaux dans les écoles.

Il reste donc à démontrer que, contrairement à ce que l'on croit, les règlements scolaires ne s'y opposent pas. Cela fait, nous aurons à déterminer exactement *comment* et à *quel moment* doit se faire cette introduction.

L'article 13 du règlement des écoles dit : « Le français sera seul en usage dans l'école. » Ce qui signifie simplement ceci : les élèves devront s'habituer à parler français entre eux, et les maîtres ne pourront donner leur enseignement dans une langue autre que la langue nationale. S'il en était autrement, en effet, les petits Français de nos régions, déjà faibles en langue française, seraient absolument nuls au sortir de l'école. Qui oserait prétendre que ce serait là un bien ?



Si donc la secrète pensée des félibres est d'introduire les idiomes régionaux dans l'école pour arriver à ce résultat, et s'ils persistent à croire que ces idiomes serviront un jour aux maîtres dans l'enseignement des diverses matières du programme, je crois pouvoir leur affirmer qu'ils attendront longtemps. L'article 13 du règlement s'y oppose formellement, et je doute fort que l'abrogation de cet article soit jamais obtenue (1).

Non. Ce n'est pas ainsi que l'on doit espérer introduire le catalan dans nos écoles, car l'utilité de l'enseignement du français est trop évidente.

L'idée de substituer le catalan au français ou d'enseigner celui-ci par ricochet, comme on le ferait d'une langue étrangère, est tellement bizarre que l'opinion publique même ne saurait l'admettre. Mon avis est que l'on doit se borner à enseigner et à bien enseigner le français.

Mais comme les instituteurs sont absolument les maîtres d'employer telle ou telle méthode dans leur enseignement, pourquoi ne se serviraient-ils pas du catalan dans l'enseignement du français ?

Nos collègues de l'enseignement secondaire ne se servent-ils pas du latin ? ce latin que les élèves doivent apprendre péniblement,

(1) Au dernier Congrès régionaliste de Toulouse un vœu fut voté demandant l'abrogation de l'article 13 du règlement des Écoles primaires.

alors que les nôtres savent le catalan mieux que le français ? Pourquoi ne pas faire profiter nos élèves de la gymnastique intellectuelle que nécessite toute traduction ?

L'article 13 du règlement n'a jamais eu la prétention d'interdire aux maîtres l'emploi de telle ou telle méthode pour l'enseignement du français. De plus, l'autorité universitaire a toujours été très large, plus large, hélas ! que les instituteurs catalans eux-mêmes, en ce qui concerne l'interdiction du catalan. Ecoutez plutôt les conseils que donnait, il y a quelques années, aux instituteurs des Pyrénées-Orientales, un inspecteur général distingué, M. Carré, l'un des plus fervents apôtres, précisément, de la méthode directe ou maternelle : « Ne punissez pas vos élèves parce que, dans la cour, en jouant, ils auront laissé échapper quelques mots catalans ; il faut faire aimer le français en en rendant l'étude agréable ; il ne faut pas le faire apprendre comme punition. »

Le catalan considéré comme langue auxiliaire ou, si l'on veut, comme *latin du pauvre* peut donc être introduit dans l'école sans que, pour cela, le règlement soit violé. Mais à quel moment doit-il être introduit pour ne pas être considéré en ennemi ? Cette question a une grande importance.

En effet, si nous nous servons du catalan, dès le *début*, pour enseigner le français aux enfants qui arrivent à l'école ne comprenant que le catalan, nous nous trouverons en *contradiction avec la circulaire ministérielle* dont nous parlions plus haut et dans laquelle il est dit que l'enseignement des langues vivantes doit être donné au moyen de la méthode directe ou maternelle (1).

Ce n'est donc pas par le déplorable système de traduction employé pendant si longtemps dans les lycées et collèges que nous enseignerons dès le *début*, le français *usuel* aux tout petits, mais au contraire, par les exercices de langage directs, c'est-à-dire par la méthode maternelle parce qu'elle est, non-seulement la plus rapide, mais encore la plus naturelle, la plus logique. Nous dirons à notre petit bonhomme de six ans ce que nous avons à lui dire, en

(1) Il en arriva une bien bonne à un de mes collègues, instituteur dans une petite commune de Provence : Partisan de la méthode directe, mais croyant cependant que l'on peut, sans danger, se servir du mot provençal quand, par hasard, il est très difficile de donner la signification exacte d'un mot français, notre homme viola la méthode pour un mot, puis pour un autre, puis encore pour plusieurs autres, et, finalement, il en arriva presque à faire sa classe en provençal ; de sorte que ses élèves étaient nuls en français.

français et en français seulement, et nous nous ingénierons à nous faire comprendre. Nous agirons absolument comme si le catalan n'existait pas, et, si le bambin nous répond quelquefois dans cette langue qu'il aime parce qu'il l'a « *mamada amb la llet de sa mare* », nous feindrons de ne pas avoir compris. Il sera bien obligé, alors, de faire effort pour balbutier ses réponses en français ! D'ailleurs, ses camarades plus âgés se chargeront de lui donner l'exemple.

La mère, qui, à force de patience, a appris le catalan à son enfant, a-t-elle fait des études spéciales pour cela ? Certainement non. La nature seule la guide : institutrice naturelle de son bébé, elle montre des objets en disant leurs noms, elle fait certaines actions en disant les verbes qui les expriment et, petit à petit, l'enfant qui, tout d'abord, se contentait d'écouter sa mère en ouvrant de grands yeux étonnés, ou de bégayer quelques phrases bizarres, inintelligibles pour tout autre que pour elle, arrive en 3 ou 4 ans à parler convenablement le catalan.

Nous ferons de même pour le français et nous arriverons au même résultat, mais plus rapidement parce que plus méthodiquement.

Mais s'il est permis d'affirmer que le catalan est nuisible à l'enseignement du français dès le début des études, il n'en est plus de même dès que l'enfant connaît assez de français pour converser avec ses camarades sur un sujet familier et qu'il est capable de rédiger une petite composition française.

C'est à ce moment, et à ce moment seulement, que le catalan devrait intervenir et qu'il serait un auxiliaire précieux.

M. Michel Bréal, qu'on ne se lasserait jamais de citer, a dit : « La nacelle vogue mieux avec deux rames, l'oiseau vole mieux avec deux ailes, et l'écolier vaudrait mieux qui étudierait à la fois son dialecte d'Oc et notre langue nationale. » M^{me} Kergomard, inspectrice générale, une célébrité pédagogique, ne craint pas de recommander les patois dans les classes *pour les élèves sachant assez de français* : « Mettez, dit-elle, les élèves en présence d'un texte patois, enseignez-leur à le serrer de très près, et l'exercice leur sera, *au moins*, aussi profitable que la version latine aux élèves des lycées. » On pourrait même dire *plus* profitable parce qu'ils le feraient avec plaisir, étant dispensés de cette besogne abrutissante qui consiste à chercher sur le dictionnaire tous les mots de la version.

Il est évident qu'en s'exerçant journellement à traduire des textes catalans en classe, les enfants s'habitueraient, au moyen des rapprochements fréquents qui se feraient dans leur esprit, à chercher l'exacte propriété des mots et à éviter les catalanismes.

Comme leurs camarades des lycées ils arriveraient à obtenir dans leurs compositions françaises un tour de phrase plus flexible, plus élégant, plus original.

La traduction des textes catalans permettrait aux maîtres d'attirer d'une façon toute spéciale l'attention des élèves sur certaines tournures particulières à la langue catalane, comme par exemple celles-ci : J'ai un livre *que* la couverture est bleue (*tinch un llibre que la coverta es blava*) ; je suis la personne *qu'on* vous a parlé (*som (ou soch) la persona que vos han parlat*) ; je n'ai pas *autant de la* patience *comme* toi (*tinch pas tant de paciencia com tu*) ; vous m'appellez *à* moi ? (*me crides an a mi*), etc. Le regretté M. Mattes, ancien inspecteur primaire, a fait, dans sa grammaire, un recueil très joli et très complet de ces tournures catalanes francisées par les enfants.

Nous n'insisterons pas sur les avantages qu'on peut retirer de la comparaison des deux langues. De l'avis de tous les philologues, on ne connaît bien sa langue que par la comparaison avec une autre. La nécessité de cette comparaison se fait tellement sentir que certains pédagogues très avisés projettent d'introduire une langue vivante dans les programmes déjà si chargés de nos écoles primaires.

Le mieux, et, en tous cas, le plus simple, est de se contenter, comme langue de comparaison, de ce catalan qui est à notre portée et que les enfants parlent couramment depuis leur plus tendre enfance. La traduction orale d'un texte catalan peut se faire chaque jour en prenant un moment sur le temps consacré au français, sans surcharger le programme. Dix ou quinze minutes suffisent pour traduire oralement une page de catalan en classe. Cette même page, ainsi préparée, peut être donnée à traduire par écrit, le soir, dans la famille. Les parents seront certainement intéressés par ce genre de devoirs. La plupart d'entre eux collaboreront à la traduction de ces textes et apprendront ainsi à mieux connaître, non-seulement la langue française, mais encore... la langue catalane qu'ils parleront avec plus de pureté et plus de correction.

Enseigner d'abord aux jeunes Roussillonnais à parler et à écrire le français sans tenir compte du catalan, et, plus tard, à bien parler et à bien écrire le français au moyen du catalan, voilà la seule méthode qui paraît conforme à la logique et — ce qui n'est pas à dédaigner — aux Règlements en vigueur.

Cette méthode d'enseignement aurait pour conséquence inévitable la conservation et même le perfectionnement du catalan, et, de plus, elle mettrait tout le monde d'accord au grand profit des enfants de nos écoles. Ainsi soit-il.



Les paroles, dit-on, s'envolent. On pourrait même ajouter : les écrits passent.

Ecrits ou discours, autant en emporte le vent. Je suis persuadé que mon article ne fera pas avancer d'un pas cette question pourtant si importante du catalan à l'école.

Il ne suffit donc pas de parler ou d'écrire ; il faut agir. La Société d'études catalanes ne doit pas être seulement une société d'études. Elle doit être surtout une société de lutte, une société d'action.

Or l'action, dans le cas qui nous occupe, consiste en ceci : intéresser les enfants, d'abord en dehors de l'école, à la langue catalane, récompenser ceux qui auront montré le plus d'aptitude dans cette langue qui est la leur, et, par ricochet, intéresser aussi les instituteurs de telle sorte que, poussés peut-être par les parents et les élèves, ils consentiront à essayer de ce « surlatin » dont ils disposent pour l'enseignement du français.

Comment faire pour intéresser les enfants à la traduction ? La revue gasconne *Era bouts dera mountanbo*, organe de l'Escolo deras Pireneos, va nous indiquer le moyen.

Cette revue a organisé dernièrement, en Gascogne, des Jeux Floraux où, seuls, furent admis à concourir les enfants des écoles primaires.

Le concours comprenait :

- 1° une version gasconne,
- 2° un thème gascon,
- 3° une narration gasconne,
- 4° une récitation gasconne.

Les trois premiers travaux furent adressés au jury à une date déterminée. Quant à la récitation gasconne elle fut jugée en une séance publique présidée par la Reine des Jeux Floraux, une ravissante jeune fille en costume du pays.

La distribution des prix eut lieu aussitôt après, et le secrétaire donna lecture des meilleures narrations gasconnes. Le succès fut complet.

Les lauréats reçurent en récompense des diplômes, des abonnements à la Revue gasconne et des livres rédigés en gascon.

J'ai proposé au Conseil d'administration de la Société d'études catalanes d'organiser un concours semblable pour le Roussillon.

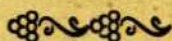
On pourrait nous objecter peut-être que les travaux présentés par les enfants seront retouchés par les parents ou les instituteurs et que, par conséquent, ils ne sont pas sincères. Que nous importe ! Lors même que cela serait, qu'avons-nous à redouter ? Je crois qu'au contraire cette collaboration des parents et des maîtres sera un bien, et que, grâce à elle, notre but sera doublement atteint. D'ailleurs l'Escolo deras Pireneos l'a très bien compris puisqu'elle a donné des récompenses, non-seulement aux enfants, mais encore aux instituteurs et aux personnes qui avaient présenté le plus grand nombre de candidats au Concours.

Le Conseil d'administration de la Société d'études catalanes a accepté ma proposition et a renvoyé l'organisation du concours à la prochaine séance du Bureau. Celui-ci s'est mis à l'œuvre et m'a chargé de publier, dans la Revue, à l'usage des candidats, les principales règles d'orthographe et de prononciation catalanes ; car il ne faudrait pas que les enfants pussent croire que la véritable orthographe catalane est l'orthographe phonétique française employée, dans un but de vulgarisation de la langue écrite, par notre incomparable et regretté poète roussillonnais Oun Tal.

Il serait difficile d'intéresser les enfants à la traduction dans la famille si, au préalable, on ne leur faisait connaître ces règles, et surtout si on ne leur montrait, par un exemple, comment on traduit un texte catalan. C'est ce que nous essayerons de faire.

(A suivre.)

LOUIS PASTRE.





Le Catalan est-il une langue ?

Le Catalan est-il un patois ?



La Société d'Etudes Catalanes est heureuse de rendre compte d'un incident intéressant qui s'est produit dans les derniers jours de décembre dernier, et qui indique en quelle estime elle est tenue par tous ceux, à quelle classe qu'ils appartiennent, qui s'intéressent à notre langue maternelle. Nous ne résistons pas au plaisir de le faire connaître à nos lecteurs.

Le 29 décembre donc, un groupe d'ouvriers attablés, après une journée de labeur, au café Saint-Martin, route de Thuir, discutait sur le Catalan.

Le Catalan est-il une langue ? Le Catalan est-il un patois ? Tel était le sujet de cette discussion qui s'envenima au point qu'un pari fut engagé. Les enjeux furent versés et d'un commun accord tous les joueurs décidèrent de prendre comme arbitre pour les départager, le Président de notre Société.

Une lettre fut écrite par M. Jacques Farré, l'un des parieurs, et portée par lui après s'être enquis de la personnalité du Président de la Société d'Études qu'aucun des joueurs ne connaissait.

M. Vergès de Ricaudy pris à l'improviste, mais très flatté de la confiance que ces braves ouvriers avaient en sa compétence écrivit, séance tenante, la lettre suivante. Nous l'insérons avec plaisir car, indépendamment du fait spécial du pari du café Saint-Martin, elle fixe en peu de mots ce que l'on doit entendre par langue ou par patois ; et elle établit d'une façon irréfutable, pour le Catalan, le titre de Langue revendiqué, à juste titre, par tous les catalanistes de l'un et de l'autre côté des Pyrénées.

Perpignan, le 30 décembre 1906.

Monsieur Jacques FARRÉ,
maison Figuères, route d'Espagne, en Ville.

Je viens répondre à votre lettre du 29 qui m'honore beaucoup puisque vous me prenez pour arbitre dans une question qui m'intéresse au plus haut point.

Je n'hésite pas à vous répondre : Le Catalan est une langue, une vraie langue et non un patois.

C'est une langue qui, dès le neuvième siècle, a été parlée dans toute la région de la Méditerranée, depuis Cadix jusqu'au delta du Rhône. Ce fut la langue officielle de la Cour du Royaume d'Aragon dont Perpignan faisait partie, et du Royaume de Majorque dont notre ville était la capitale. Tous les documents, qui existent encore, de ces royaumes, sont écrits en catalan — un catalan qui a peu varié jusqu'ici.

Quelques mots nouveaux, castillans dans la Catalogne espagnole, et français en Roussillon s'y sont ajoutés ; c'était inévitable puisque l'Espagne et la France qui se sont partagé les pays de langue catalane ont adopté comme langue officielle, l'une le Castillan et l'autre le Français, mais il nous est toujours facile de comprendre, à la lecture, les documents anciens.

Du reste, les Catalans, tant d'Espagne que de France, n'ont jamais cessé non-seulement de parler, mais d'écrire en Catalan. A travers les siècles, nous trouvons une production ininterrompue d'ouvrages, de prose ou de poésie, traitant de sciences, de morale, de philosophie, etc., des contes, des fables, des légendes, écrits en catalan.

Des grammaires et des dictionnaires il en existe une foule, anciens et récents.

En somme, le Catalan est une langue romane, la mieux conservée dans le fond et dans la forme, de toutes les langues néo-latines ; et elle a tous les caractères d'une langue : Documents officiels, littérature abondante et variée, etc.... écrits conformément à des règles connues, régies par des grammaires et avec une orthographe fixée par des dictionnaires.

Il n'aurait pas toutes ces caractéristiques s'il n'était qu'un patois.

Il n'y a dans le cas du Catalan, en France, que le Provençal qui, lui aussi, est une langue romane, dérivée du latin, comme la nôtre. Cela tient à ce que Aix-en-Provence fut le siège de la Cour du roi René dont le Provençal était la langue officielle. Mais le Catalan est supérieur au Provençal en ce qu'il n'a jamais cessé d'être écrit avec les mêmes règles et la même orthographe, tandis que le Provençal n'a été ressuscité que depuis que le grand Mistral et les Félibres l'ont réveillé d'un sommeil de plusieurs siècles.

En dehors du Provençal et du Catalan, les autres idiomes sont des patois. (Je ne parle pas, bien entendu, du Basque, qui n'est pas une langue romane.) Et je conclus : Ce sont des patois parce qu'ils n'ont jamais eu ni de valeur officielle, ni de règles établies par des grammaires, ni d'orthographe fixée par des dictionnaires.

Voilà ma consultation, je vous la donne comme je la pense, avec tout l'amour que j'ai pour ma petite patrie : le Roussillon, après la grande : la France.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations,

E. VERGÈS DE RICAUDY,

Président de la Société d'Études catalanes.

Dona d'Aygua



I

Clar de lluna y cel seré...
la dona d'aygua vingué,
y deixant sas estisores
de plata y d'or fi, digué
paraules encisadores...
la ribera de Cadi,
la que de vespre y mati
anguileja, platejada,
n'es manto de blau satí,
manto de seda nevada...
Dins eix manto dormireu,
vos, de nostres cants l'hereu,
y jo, vestida ab roselles,
coronada ab flocs de neu,
us clucaré las parpelles.
y per proba del amor,
us deixaré, com recort,
ma mirada d'esmeralda
y mas estisores d'or
que perlejan dins ma falda...

II

Bruxa del córrech eixida...
ja sardaneja el meu cor
á la boscana brunzida
com fullaraca en tardor.
ja lo meu cor sardaneja,
y n'apar blanc serafi
que cap al cel alateja
ab suau velet de lli...
n'apar rosa d'un roser,
n'apar rosa platejada...
¡ no hi posará potser
la minyona, sa mirada !
Daúme, si de mi no vol,
la que n' es dolsa gerdera,
el gorch verdós per llensol,
per mortalla la gelera.

Joseph PONS.





HISTOIRE LOCALE



NOTES HISTORIQUES sur la Commune et la Paroisse — de Tresserra —

SUITE



CHAPITRE III

La seigneurie de Tresserra passe
aux mains de Pons de Perillos.

Pons de Perillos acquit la possession de tous les biens que la reine Yolande avait à Tresserra.

Le 23 octobre 1406, il fait la concession d'un terrain à Jacques Serra, curé de Saint-Saturnin (1).

Le même jour, cet ecclésiastique figure aussi comme témoin dans la donation d'une arrière-dîme faite à Pons de Perillos par Gaudérique Massota et Pierre Amici, consuls de Tresserra (2).

Jacques Serra écrit le 13 mars 1407 : « *Al molt bonrat lo S^r En P. Ornos, bonrat senyor, veus açi lo sensal dels censos de Tresserra loqual fan En Johan Fabre e Ramon Fabre de dit lloc* » (3).

Le 7 mai 1407, des poursuites sont exercées contre Jacques Serra, « rector de Tresserra » (4).

A mentionner les dons faits par Pierre Laurencii, de Tresserra. Le testament de ce pagès signale l'église de Saint-Nazaire de Torderas, l'église de Saint-Martin de Llauro, l'église de Notre-

(1) Nos Poncius de Perillionibus, dominus loci de Tresserra, concedimus vobis, domino Jacobo Serra, presbitero et rectori dicti loci... — *Manuale Joan-Morer* 1406, f^o 91.

(2) Nos Gaudericus Massota et Amici, consules de Tresserra, donamus vobis, nobili domino Poncio de Perillionibus, domino nostro et dicti loci, unam retrodecimam. Testis : Jacobus Serra, rector ecclesie de Tresserra. — *Manuale Joan-Morer* 1406, not. 1211.

(3) Alart, *Cart. rouss. ms.*, t. M., p. 98.

(4) Alart, *Cart. rouss. ms.*, t. P., p. 527.

Dame du Boulou, l'église de Saint-Etienne de Nidoleras, l'église de Saint-Julien de Villamulacha, la chapelle de Saint-Luc « *de podio rotundo* ». Une petite somme est laissée à chacun de ces sanctuaires (1).

CHAPITRE IV

Garau de Queralt, seigneur de la baronnie de Tresserra. — Cette baronnie appartient de nouveau au Roi.

Pons de Perillos n'était plus seigneur de Tresserra vers le milieu du xv^e siècle. En effet, le 10 avril 1463, Charles d'Oms adresse une lettre au batlle de la baronnie de Tresserra pour lui intimer l'ordre de faire payer les censives et autres droits dûs « *al noble Mossen Garau de Queralt, senyor de ladita baronia, per empenyorament que lo S^r Rey lin ha fet* » (2).

L'année suivante, on opère la saisie d'une mule appartenant à P. Gelbes, du Monastir-del-Camp, à l'instance du procureur de don Garau de Queralt « *nobilis domini Garibaldi de Queralt, domini baroniæ de Tresserra* » (3).

La baronnie de Tresserra passe de nouveau au roi d'Aragon en 1468. Au commencement du mois de novembre de cette année, Michel de Vivers, procureur royal, écrit au viguier du Vallespir que la baronnie de Tresserra a été prise par le Roi. Celui-ci la possède comme baron avec toute juridiction civile et criminelle, juridiction que le batlle exerçait dans les limites de cette baronnie (4). En conséquence, Michel de Vivers, considérant que l'office de batlle pour les localités de Torderas et de Fourques et pour la baronnie de Tresserra est vacant par suite du décès de Jean Compta, investit des fonctions de batlle Jacques Auser, de Fourques (5).

(1) Pierre Vila, notaire.

(2) *Manuale Cur. reg.*, regist. III, B. 407, f^o 95.

(3) *Manuale Cur. reg.*, regist. IV, B. 408, f^o 30 v^o.

(4) En Miquel de Vivers, al venerab. Sol, veguer del Vallespir. Com lo lloc é baronia de Tressera sia stada apresà à mans del senyor Rey, aquella tenint com à baro y en aquella forma y manera que lo senyor de ladita baronia aquella tenia ab tota juridictio civil y criminal, de tal manera que lo batlla exercia tota juridictio dins los limits de dita baronia... — *Manual Cur. reg.*, regist. V, B. 409, f^o 111.

(5) En Miquel de Vivers, cavaller, procurador real, attenents la batllia del lloc de Torderas é de Forques, de la baronia de Tresserra à present vaguar per mort de Johan Compta, considerant ladita batllia pertanyer al senyor Rey, cream en batlle vos en Jaume Auser, del lloc de Forques. — *Procurat. real*, regist. XXVI, B. 292, 155 v^o.

Le 15 mars 1470, François Modaguer fait observer au batlle de la baronnie de Tresserra que Jean Costa, de Torderas, « *en nom propi é en nom dels consols de dit lloc* », se plaint de ce que Jean Negra, du Boulou, veut faire payer des censaux qui ne sont pas dûs. Jean Negra était fermier des revenus royaux de la baronnie de Tresserra (1).

CHAPITRE V

François Rexach achète la baronnie de Tresserra (1511). — Celle-ci est vendue à Jean Taqui (1541).

La baronnie de Tresserra fut vendue au donzell François Rexach pour la somme de 2.000 florins d'or d'Aragon. L'acte de vente fut rédigé par le notaire Guillaume Corna le 22 février 1511. Le jour même, François Rexach prit possession de la baronnie (2).

L'ordonnance suivante est promulguée le 15 mai 1532 : « Mossen Jaume Joan Rexach, donzell, baró de la baronia de Tresserra, fas manement que dins tres dias paguen las quantitats de ordi :

- 1° Los consols y particulars de Tresserra, v aymines de ordi y 20 sous,
- 2° Los consols y particulars de Villamulaca, iii aymines de ordi y 15 sous,
- 3° Los consols y particulars de Torderas, x aymines de ordi y 40 sous,
- 4° Los consols y particulars del Monestir-del-Camp, iv aymines de ordi y 15 sous,
- 5° Los consols y particulars de Passa, v aymines de ordi y 20 sous,
- 6° Johan Serra, de Passa, i aymine de ordi y 5 sous (3).

Jacques-Jean Rexach, fils de François Rexach, vendit la baronnie de Tresserra à Jean Taqui le 2 avril 1541. Deux ans après — 15 mars 1543 — François de Borgia donne l'ordre de maintenir le nouvel acheteur en possession de tous les droits affectés à la baronnie (4).

En souvenir du baron Rexach, une partie du territoire de Tressera, du côté du *Pla del Rey*, porte encore ce nom.

(1) *Manuale Cur. reg.*, regist. V, B. 409, f° 132.

(2) *Rubriques de Puignau* XIX, f° 87.

(3) *Alart. Cart. rouss. rus.*, t. T., p. 549.

(4) Franciscus de Borgia, dux..., dilectus Joannes Taqui, per venditionem eidem factam per

CHAPITRE VI

La rectoria de Tresserra.

Saint Saturnin était le patron de l'église de Tresserra. Or, la fête de Saint-Saturnin coïncidait avec la vigile de la fête de saint André, et ce jour était un jour d'abstinence et de jeûne. Le 25 novembre 1636, Mgr Gaspard de Prieto, évêque d'Elne, accorde aux habitants de Tresserra la dispense qui suit : « Dispensam à tots los habitants del lloc de Tresserra que vuy son y seran habitants en los termens de dit lloc de fer abstinencia de menjar carn y de tenir de dejunar lo dia de sant Sadorni martir que sempre se troba la vigilia del glorios apostol sant Andreu, mentres lo dia antes de dita vigilia dejunen » (1).

Il y avait, à l'église de Tresserra, un bénéfice desservi par les prêtres de la communauté ecclésiastique de Thuir. Vers le milieu du XVII^e siècle, ce bénéfice fut uni à la rectoria. En 1686, parmi les documents remis aux consuls nouvellement élus, en présence du batlle Joseph Massota figure « *l'acta de la unio del benefici ab la rectoria* » (2). Ainsi, le 10 mars 1693, le prêtre qui dessert l'église de Tresserra signe les actes de catholicité : *Guillem Delonca, p^bre y sacrista de Sant-Pera de Toby, curat de Sant-Sadorni de Tresserra* (3).

Deux, trois, quelquefois quatre prêtres de la communauté de Thuir, assurent, la même année, le service religieux dans l'église de Tresserra, et chaque prêtre porte le nom de curé, *curat*.

(A suivre)

Joseph GIBRAT.

Jacob. Joan. Rexach, die 2 aprilis 1541, instrumento recepto per Petrum Fabre, not., adeptus est possessionem corporalem seu quasi baroniae loci de Tresserra et terminorum et potestatem creandi bajulos in eisdem locis. — Datum Barchinon., die XV mensis martii 1543. — *Procurat. real*, regist. 34, B. 374, f. 144.

(1) Archives paroiss. de Tresserra.

(2) Vuy que contam als 9 de mars 1686, Antoni Massota y Joseph Calvet, consols passats, an donat bons y lleals comptes à Sadorni Guillamat y Antoni Guillamat, consols prasens, en presència de Miquel Alart y de Hieronim Carrera, consallers de Tresserra, y de mi Joseph Massota, pagè y batlle de Tresserra, y los consols passats an antragats als consols prasens lo llibre del lloc, los dos actes de arrendament de las herbas y del hostal, y l'acte de la *cunio del benefici ab la rectoria*. Signé : Joseph Massota, batlla.

(3) Archives paroiss. de Tresserra.



LIVRES & REVUES

La Revue catalane fera connaître à ses lecteurs les ouvrages qui lui seront adressés en double exemplaire. Pour les ouvrages catalans, adresser un exemplaire au Secrétariat de la Rédaction et un autre à M. Amade, professeur d'espagnol au lycée de Montpellier, vice-président de la Société d'Etudes Catalanes.



Lo Gèni català

Lo Gèni català. — Poëma en onze cants d'en Joseph Falp y Plana, de la Real Academia de Medicina, Trafalgar, 26, Barcelona. — 5 pessetas.

Quel plus beau sujet pouvait tenter la plume d'un croyant et d'un poète ! Aussi avec quel empressement je tiens à féliciter mon ami, l'éminent académicien Joseph Falp, qui nous présente son chef-d'œuvre en un riche écrin de souvenirs patriotiques sertis de son vigoureux talent ! Oh ! ces jolis vers ! que de grâce ! que d'aisance ! Décidément la forme et l'idée se pénètrent avec une harmonie parfaite, et dès les premières pages, ce fier poème fascine comme ces camées ou ces anthologies qui portent, empreint dans l'agate ou dans la strophe, un fin et pur détail des gloires catalanes.



Del agre de la terra

Del agre de la terra, poésies de Mossen Costa y Llobera. — 2 pessetas.

Pour ceux que séduit la poésie plastique, quel champ merveilleux se déroule à leur imagination dans notre chère Catalogne ! Le poète bien connu qui nous donne « *Del agre de la terra* » fait penser à ces ciseleurs japonais qui, en sculptant des noyaux ou en creusant dans un morceau d'ivoire des sphères concentriques, produisent des chefs-d'œuvre d'un art parfait. Lisez ce petit livre, vous serez ravis.



Horaciones

Horaciones, pel mateix. — 2 pessetas.

Nous recommandons vivement ce nouveau recueil poétique à tous les catalanistes qui aiment les vers bien frappés. Ceux qui ne remarqueraient pas dans ce livre la souplesse et l'élégance de notre riche langue seraient des gens passablement difficiles.



Kæty Mariiny

Kæty Mariiny, prelozil Sigismund Bouska. — Traduction hongroise des délicieuses « *Flors de Maria* » de l'immortel Verdaguer.



La familia Asparo

La familia Asparó, novela de la senyora D. Monserdà de Macià. — 3 pesetas, Barcelona.

Voici l'un de ces rares romans que tout le monde peut lire. Oh ! qu'elles sont nombreuses les familles Asparó en France aussi bien qu'en Espagne ! Le style est alerte, l'intrigue est bien soutenue, le dénouement émeut jusqu'aux larmes. Ajoutons que le livre paraît avec la permission de l'Ordinaire. Toutes nos félicitations à l'auteur émérite qui a promis de collaborer à notre Revue.



Décentralisation

Décentralisation par Royal-Toussaint. — Nous avons été très flattés de recevoir ce petit livre qui ne s'adresse « qu'aux Français patriotes » et nous remercions vivement l'auteur d'avoir pensé à nous.



La Tralla

La Tralla, setmanari catalanista nous a adressé son numéro extraordinaire dédié à « les dones catalanes ».

Ce numéro, ou plutôt l'un des articles contenus dans ce numéro, a provoqué à Barcelone des troubles regrettables, réprimés par une charge furieuse de cavalerie.

Voici, en quelques mots, la substance de cet article :

C'est un monsieur qui se fâche et qui se déclare tout à coup séparatiste parce que sa femme, une Castellane, l'a trompé. Pauvre garçon ! son père le lui avait pourtant bien dit avant le mariage : « Ja ho veuràs, noy, ella es Castellana, tu ets viatjant y... algun dia, sabs ? mentres tu estaràs de viatge... potser... sabs ? Es Castellana ! »

Il prophétisait vrai... hélas ! Le malheur s'abattit sur la tête du jeune mari.

Et l'auteur termine par ces mots qui, d'ailleurs, avaient déjà servi de titre à son article : « Era Castellana !... »

N'est-ce pas que tout cela est plutôt bête ?

Chez nous, on se serait contenté de hausser les épaules. Nos voisins d'outre-Pyrénées ont préféré s'emballer, et pour tout de bon : Protestations unanimes dans la presse de tous les partis ; rédaction de la *Veu de Catalunya* insultée ; bureaux de la *Tralla* saccagés ; exemplaires du journal brûlés dans la rue ; directeur appréhendé par la police ; garde civile chargeant la foule au galop ; coups de feu tirés dans la rue, etc., etc.

Que de bruit ! que de bruit pour un article maladroit !... (1)



Valencia nova

Valencia nova, periodich regionalista de nos vaillants confrères de Valence, publie de très intéressants travaux parmi lesquels nous avons remarqué « La llengua i la cultura del Poble » de Rossendo Gumiel Enguix.

(1) La rédaction de la *Tralla* nous informe que ce journal cesse de paraître.

Lou Felibrige

Lou Felibrige, revue provençale dirigée par un catalan, le perpignanais Jean Monné, nous est arrivé du pays de *Miréio*. Nous remercions vivement notre compatriote pour les quelques lignes flatteuses que *lou Felibrige* consacre à notre *Société d'Etudes Catalanes*. Nous sommes bien décidés, comme il le dit lui-même, à « sauva la lengo e empura l'amour di causo catalano dins lou pople. »

La Ilustració catalana

Dans le dernier numéro de l'*Ilustració catalana* que nous avons reçu (6 janvier 1907), nous trouvons une notice sur l'excellent écrivain Joaquim Ruyra, l'auteur de *Marines y Boscatjes*, recueil charmant de nouvelles et d'impressions, et d'un récent livre de vers, *El país del pler*. Il nous faudra bientôt reparler de ces deux ouvrages. A cette notice sont joints un portrait de cet écrivain et un petit poème que lui dédie Joan Alcover. Nous y trouvons également des vers de Ramon E. Bassegoda, Francesch Sitjà y Pineda, Joseph Alemany y Borràs, et le commencement d'une nouvelle *La Ratxada*, de Miquel Roger. Ce numéro contient de belles illustrations. (Bureaux de l'*Ilustració catalana* : Carrer de Mallorca, 287, Barcelona. Prix : 0 fr. 50 le numéro.)

Journaux catalans & français

Plusieurs journaux catalans de l'autre côté des Pyrénées, tels que la *Veü de Catalunya*, *El poble català*, la *Veü de l'Ampurdà*, *Llevor*, etc., ont publié des articles relativement à la constitution de la *Société d'Etudes Catalanes*. Nous les en remercions bien vivement et nous leur adressons notre salut le plus fraternel.

Les Journaux français régionaux et locaux ont aussi inséré avec plaisir les communications de la *Société d'Etudes Catalanes* et certains ont adressé à la *Revue Catalane* des encouragements et des souhaits de bienvenue auxquels nous avons été très sensibles.

A Toulouse

Les journaux nous apprennent que les Catalans résidant en cette ville se sont réunis en un banquet fraternel, le mois dernier, sous la présidence de M. le D^r Bauby, professeur à la Faculté de Médecine.

Comme toujours, en pareille circonstance, des toasts furent portés à la *petite patrie*. De celui de M. François Tresserre, mainteneur des Jeux Floraux et membre de notre Société d'Etudes Catalanes, nous détachons cette phrase : « Les jolies catalanes sont, dans notre merveilleux pays, comme les feuilles d'une rose dans une coupe d'azur. »

Le poète ne pouvait pas mieux dire. Mais nos compatriotes ne se contentèrent pas de banqueter et de discourir : *Lo Pardal* fut chanté en chœur par tous les assistants ; puis vint le tour du *ball de ramellet* joué par une *cobla de jutglars* authentiques. Et cela dura... jusqu'à l'aube.

Or y Grana

Or y Grana, setmanari autonomista pera les dones, contient dans son numéro 16 un joli fragment de l'excellent discours prononcé aux Jeux Floraux de Barcelonette par le maître en gai-savoir don Ferrán Agulló y Vidal. Le numéro suivant publie la protestation des rédactrices contre la Tralla.

Revue du Traditionnisme

Remarqué dans cette excellente Revue la « Bibliographie des chants populaires français » de M. de Beaurepaire-Froment.

Era bouls dera mountanho

Cette revue publie dans son dernier numéro la liste des membres de l'*Escolo deras Pireneos* dont elle est l'organe. Dans cette liste nous relevons les noms de vingt institutrices ou instituteurs gascons.

La Société d'Etudes Catalanes comptera-t-elle bientôt vingt instituteurs roussillonnais ? Il faut l'espérer.

Una revista catalana a Perpinya

Sous ce titre la *Veu de Catalunya* du 4 février publie un long article de deux colonnes que nous ne pouvons passer sous silence et dans lequel elle fait connaître à ses lecteurs, en termes fort aimables, notre Société et notre Revue.

Le grand journal catalan termine ainsi : « Els esforços que estan fent els rossellonesos pera conservar nostra llengua y refer la nostra historia, mereixen molt més que la nostra simpatia, mereixen la nostra més activa y entusiasta cooperació.

La *Veu de Catalunya* vol esser també la Veu de la terra catalana del Rosselló. Del mateix modo que en Pere Vidal va dir en el Congrés de la llengua catalana, que no volia que ningú de Barcelona el tingués per foraster perque ell era tan català com tots nosaltres, aixís, donchs, nosaltres no volem esser forasters al Rosselló, Conflent, Vallespir y Cerdanya, perque aquelles terres son tan catalanes com l'Empordà y el pla de Barcelona. »

La *Revue Catalane* remercie sincèrement la *Veu de Catalunya*.

Géniographie

Tel est le titre d'un livre de M. Polti où il est démontré (?) que notre Midi est pauvre en hommes illustres. Nous citons : « Que donne le Dauphiné ? Condillac et Mably, tout sec ; le Comtat Venaissin ? Fléchier ; le duché de Foix ? Bayle et Frédéric Soulié ; le Niçois ? Massillon ; les Landes ? rien ; le Roussillon ? rien ; » et l'auteur continue ainsi à éreinter notre pauvre Midi. Nous lui dirons simplement qu'en ce qui concerne le Roussillon il peut, sans crainte, ajouter dès aujourd'hui, pour sa prochaine édition, un tout petit nom roussillonnais : ARAGO.

Le Gérant : COMET.

Imprimerie COMET, Rue Saint-Dominique, 8, Perpignan.